



Section de la Lozère

CAPD

du 5 janvier 2012

L'installation de cette CAPD, réunie dans sa nouvelle composition, fait suite aux élections professionnelles d'octobre 2011.

Nous reviendrons d'abord sur ce scrutin, avant de vous dire dans quel état d'esprit les élus du **SE-UNSA** entendent investir le mandat qui leur a été donné par les enseignants des écoles. Enfin, nous concluons notre intervention sur notre appréciation du dossier « évaluation et avancement » qui a mobilisé notre profession contre les projets ministériels.

Tout d'abord, nous ne souhaitons pas tourner la page des élections professionnelles d'octobre 2011 en passant sous silence les difficultés qui les ont émaillées.

Ce scrutin a été marqué par de nouvelles modalités de vote mises en œuvre dans un calendrier contraint, imposé par le Gouvernement.

Nous tenons à nouveau à dénoncer les difficultés et les dysfonctionnements qui ont empêché de nombreux collègues de s'exprimer. Un bilan complet doit être réalisé afin de tirer les leçons pour les prochaines échéances. Les futures élections professionnelles ne peuvent pas, ne doivent pas reproduire les mêmes écueils.

Nous souhaitons ensuite inaugurer notre mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élus du **SE-UNSA** : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'Humain. Il s'agit bien évidemment d'évoquer les dossiers qui concernent directement notre instance mais plus globalement les questions qui concernent la gestion des Personnels du 1^{er} Degré. En la matière, nous dénonçons l'absence de dialogue social réel et sincère, notamment au plan national.

En effet, force est de constater que nos collègues subissent des cadrages nationaux puis académiques, qui ne relèvent d'aucun processus sérieux de discussions.

La note de mobilité annuelle en est l'exemple flagrant. S'il y a bien chaque année une réunion de « courtoisie » préalable à sa publication, les revendications réitérées du **SE-UNSA** restent lettre morte. Cette année encore, nous avons demandé une évolution du barème concernant les Personnels en disponibilité ou congé parental afin qu'il ne reste pas figé mais toujours aucune prise en compte. Cette année encore, nous avons demandé que l'étau des inévitables/exeats soit desserré mais les calibrages seront arrêtés sans aucune discussion nationale, ni académique, ni départementale.

Le troisième et dernier point que nous voulons aborder ici, concerne les projets de réforme de l'évaluation et de l'avancement. La publication du décret « Fonction Publique » (n° 2011-2041 du 29 décembre 2011) repousse désormais au 1^{er} janvier 2013 la généralisation de l'entretien professionnel et de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires.

Il n'y a donc pas d'urgence, pour le Ministre de l'Éducation Nationale à persister dans une réforme non seulement précipitée, mais dont les dispositions seraient éminemment dommageables en termes de progression réelle de carrière pour tous les enseignants.

Le **SE-UNSA**, qui n'est pas favorable au statu quo, demande donc le retrait des projets actuels et l'ouverture de discussions réelles permettant :

- 1) de prendre en compte les nécessaires regards croisés sur les différents éléments professionnels du métier d'enseignant ;
- 2) de mettre en place une évaluation de la « valeur professionnelle » qui soit juste, pertinente, transparente et la plus objective possible ;
- 3) de proposer, dans le cadre d'une amélioration des carrières, la réelle revalorisation attendue par tous ;
- 4) de rouvrir le chantier de l'indispensable levier qu'est la formation, tant initiale que continuée, des enseignants.

En conclusion, les élus du **SE-UNSA** réaffirment leur exigence de respect de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière sont des opérations de gestion de facteurs très souvent déterminants pour allier vie personnelle et vie professionnelle. Elles ne peuvent manquer ni de considération, ni de reconnaissance.

N'est-ce pas cela la gestion des ressources humaines ?